

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 30 janvier 2026

Orientations budgétaires 2026

Le Département du Loiret face à des choix responsables dans un contexte en forte tension

Réunis en session ce vendredi 30 janvier 2026, les élus du Conseil départemental du Loiret débattront des orientations budgétaires de l'année à venir. Ce débat, préalable au vote du budget primitif qui interviendra les 1^{er} et 2 avril 2026, intervient dans un contexte financier particulièrement difficile pour les Départements.

Un contexte national et économique sous fortes tensions

L'élaboration du budget 2026 s'inscrit dans une période marquée par une instabilité politique nationale, une dégradation durable des finances publiques et une exigence renforcée de maîtrise de la dépense publique. Le projet de loi de finances 2026 prévoit encore une contribution des collectivités locales à l'effort de redressement budgétaire de l'État, vraisemblablement à hauteur de plus de 2 milliards d'euros.

Une situation financière stabilisée mais fragile

Après plusieurs exercices marqués par une forte dégradation, la situation financière du Département montre en 2025 des signes de stabilisation. Les efforts de gestion réalisés ont permis d'endiguer les dépenses sociales. Un redressement des droits de mutation à titre onéreux est constaté, mais n'est dû qu'à la hausse du taux autorisé de 4,5% à 5% en février 2025. De ce fait, cette recette devrait s'élever pour 2026 à 100 millions d'euros, soit +5,3% par rapport à 2025. Cette amélioration reste donc fragile, notamment en raison de la forte crise actuelle du marché de l'immobilier.

L'autofinancement demeure à un niveau bas, proche de 40 millions d'euros, très inférieur au niveau observé en 2022 (l'autofinancement était de 120 millions d'euros). Le recours à l'emprunt s'est accentué afin de maintenir un niveau d'investissement sur le territoire, portant l'encours de dette à plus de 523 millions d'euros fin 2025 et la capacité de désendettement à 12 ans, au-delà des seuils d'alerte habituellement admis.

Des choix financiers guidés par la responsabilité

Face à ces contraintes, les orientations budgétaires 2026 reposent sur plusieurs principes clairs :

- La poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses, avec des mesures d'économies déjà engagées, une maîtrise de la masse salariale hors secteurs incompressibles (collèges, maison de l'enfance), et une progression contenue des achats et charges de fonctionnement.
- La charge croissante des solidarités humaines, dans un contexte de hausse continue des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH – coût estimé à 217,1 M d'euros soit

+3,5% par rapport à 2025) et des dépenses liées à l'enfance et à l'hébergement, qui constituent le cœur des compétences départementales.

- Un ajustement du programme d'investissement, poursuivant la baisse engagée depuis 2024 afin de préserver l'équilibre financier de la collectivité tout en maintenant son rôle structurant pour les territoires et les habitants du Loiret. 70 millions d'euros sont prévus en 2026.
- Une baisse générale des subventions attribuées aux partenaires de 20% en moyenne, dans le cadre d'une démarche d'information anticipée
- Une dette maîtrisée et sécurisée, composée majoritairement d'emprunts à taux fixes, limitant l'exposition du Département aux fluctuations des marchés financiers.

Préparer l'avenir malgré des marges réduites

Au-delà de l'exercice 2026, le Département du Loiret alerte sur la soutenabilité à moyen terme du financement des compétences départementales, en particulier dans le champ social. Les orientations budgétaires réaffirment ainsi la nécessité d'une réflexion nationale sur l'évolution des ressources des départements et sur une meilleure adéquation entre compétences exercées et financements attribués.

Pour Marc Gaudet, président du Département du Loiret, « le débat d'orientations budgétaires constitue une étape essentielle de transparence et de responsabilité. Il permet aux élus départementaux de partager un diagnostic lucide et de poser les bases d'un budget 2026 construit avec prudence, au service des Loirétains et de la solidarité territoriale ». Les orientations budgétaires 2026 traduisent un choix clair : assumer les solidarités humaines, maintenir un rôle structurant du Département au service des territoires, tout en adaptant l'action publique à un contexte financier durablement contraint.

Retrouvez toutes **les actualités du Département** sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Lucie Allouard

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

lucie.allouard@loiret.fr